

BRIGITTE KRULIC

Flora Tristan



Biographies *nrf* Gallimard

DE LA MÊME AUTEURE

Aux Éditions Gallimard

TOCQUEVILLE, « Folio biographies », 2016.

LES ÉCRIVAINS ENGAGENT LE DÉBAT. DE MIRABEAU À MALRAUX,
« Folio », 2017.

Chez d'autres éditeurs

LA NATION. UNE IDÉE MODERNE, Paris, Ellipses, 1999.

ÉCRIVAINS, IDENTITÉ, MÉMOIRE. MIROIRS D'ALLEMAGNES, 1945-
2000, Paris, Autrement, 2001.

NIETZSCHE PENSEUR DE LA HIÉRARCHIE. POUR UNE LECTURE
TOCQUEVILLIENNE DE NIETZSCHE, Paris, L'Harmattan, 2002.

FASCINATION DU ROMAN HISTORIQUE, Paris, Autrement, 2007.

Direction d'ouvrages collectifs

EUROPE : LIEUX COMMUNS, Paris, Autrement, 2004.

LA RÉPUBLIQUE EN PERSPECTIVES, Presses de l'Université Laval (Canada), 2009.

RAISON(S) D'ÉTAT(S) EN EUROPE. TRADITIONS, USAGES, RECOM-
POSITIONS, Peter Lang, 2010.

VINGT ANS D'UNIFICATION ALLEMANDE. HISTOIRE, MÉMOIRE
ET USAGES POLITIQUES DU PASSÉ (avec B. Zielinski), Peter Lang, 2010.

L'ENNEMI EN REGARD(S). IMAGES, USAGES ET INTERPRÉTATIONS
DANS L'HISTOIRE ET LA LITTÉRATURE : FRANCE, ALLEMAGNE,
RUSSIE, XVIII^e-XX^e SIÈCLES, Peter Lang, 2012.

SAVOIRS ET MÉTIERS DE L'ÉTAT AU XIX^e SIÈCLE. FRANCE ET ÉTATS
GERMANIQUES, Peter Lang, 2014.

EDGAR QUINET, UNE CONSCIENCE EUROPÉENNE (avec Sophie Guermès),
Peter Lang, 2018.

Biographies *nrf* Gallimard

BRIGITTE KRULIC

Flora Tristan

nrf

Gallimard

© Éditions Gallimard, 2022.

*Couverture : Portrait de Flora Tristan, illustration © 2021, Roxana Trigo
Dávila / Nakawé Doc. Carl Larsen, Bleu, XIX^e siècle, huile sur toile (détail),
MUDO, Beauvais. Photo © RMN-GP / Hervé Lewandowski.*

PROLOGUE

« FAIRE SONNER LE 89 DES FEMMES »

Flore, Madame Chazal, Flora Tristan, Mademoiselle Flora, Florita, Chère Sœur en l'humanité, la Paria-archiduchesse, Madame Amadou, comme on l'a appelée, ou la *Paria*, comme elle a choisi de se nommer : qui est Flora Tristan y Moscoso ? Une « drôle de bonne femme » pour Gauguin, son petit-fils ; la « cousine de Marx et la grand-mère du MLF » pour les enfants de Mai 1968 ; et pour André Breton l'héroïne d'une « vie traversée d'éclairs », qui touche au cœur du romantisme français¹.

Femme qui brouille les représentations convenues, assurément ; femme *intempestive* qui, souvent, anticipe de façon surprenante la sensibilité des temps à venir : comment n'aurait-elle pas déconcerté ses contemporains ? Elle-même, quelques semaines avant sa mort, confiait : « Quelle vie fut jamais plus variée que la mienne ! Aussi dans ces 40 années, que de siècles j'ai vécu [*sic*]² ! » Née aux marges de la société, fille bâtarde de parents socialement mal appariés, elle refuse, très jeune encore, de confiner son existence à l'espace clos des foyers. Pour retrouver sa famille paternelle et réclamer sa part d'héritage, elle s'embarque pour le Pérou, traverse l'Atlantique, escalade la cordillère des Andes, mais ne parvient pas à faire reconnaître ses droits. De retour en France, elle écrit, pétitionne, fréquente les cercles socialistes. De sa marginalité elle fait un étendard qu'elle brandit crânement : la Paria est née, une « indignée » avant l'heure, qui fait entendre sa voix haut et fort.

Par sa vie comme par ses livres, elle se promet d'accomplir, envers et contre tout, la mission assignée par la Providence : s'obliger à regarder en face la misère de son temps pour y porter remède.

Sans craindre de choquer, elle se fait une loi de livrer à l'opprobre ceux qui commettent délits et iniquités envers les plus faibles, pauvres, enfants, femmes ; car seule la « publicité donnée aux actions privées » pourra corriger les mœurs, assure-t-elle. Poursuivie par un mari violent qui s'arc-boute sur le Code civil pour essayer de ramener la brebis indocile à ses devoirs, elle tient tête : l'époux outragé essaie de l'assassiner — elle en réchappe. Le retentissant procès d'assises la libère définitivement de la chaîne conjugale. Elle réclame l'égalité des sexes et le droit au divorce, elle recommande aux hommes, dans son roman *Méphis* (1838), de s'assurer du consentement explicite des femmes qu'ils désirent, avec des accents étonnamment actuels qui appellent à redéfinir les codes amoureux. Elle explore les bas-fonds de Londres, s'empare des lieux de l'entre-soi masculin, perce à jour la galanterie condescendante et l'assignation au sexe faible qu'on lui lance au visage. Son talent, c'est aussi son aptitude à savoir se placer à l'entrecroisement de plusieurs courants d'idées : la question sociale, la foi humanitaire, les droits des femmes, la réforme du système pénitentiaire.

Aux fléaux sociaux qu'elle dénonce, elle propose une solution : la constitution de l'Union ouvrière, association qui offrirait un système d'assurance mutuelle contre la maladie et le chômage ainsi qu'un réseau d'écoles, d'infirmes, de maisons de retraite. L'idée n'est pas neuve. Mais l'Union vise bien au-delà : « constituer la classe ouvrière » par-delà les clivages entre métiers, intérêts et particularismes locaux, qui désunissent, donc fragilisent les prolétaires. Flora Tristan condense ses idées dans un ouvrage qu'elle ira présenter elle-même, de ville en ville, à ceux qui ne savent pas lire ou n'ont pas le temps de lire. Tout au long de son tour de France, elle brave les obstacles qui entravent les déplacements d'une femme seule, les avanies infligées à l'audacieuse

qui s'aventure dans cette chasse gardée masculine qu'est l'espace public, la surveillance tatillonne de la police. Malade, épuisée, elle se bat pied à pied pour organiser, en dépit des restrictions sévères à la liberté de réunion, des rencontres avec des ouvriers dont elle ne méconnaît ni l'ignorance ni les préjugés ; « affreux à voir de près », soupire-t-elle. Elle poursuit sa route jusqu'à Bordeaux, où elle meurt le 14 novembre 1844. Les comités locaux de l'Union ouvrière, qui viennent juste de se créer à Lyon, Marseille, Toulon, reprennent son héritage spirituel : on en retrouvera l'écho dans plusieurs conflits sociaux des dernières années de la monarchie de Juillet. Éléonore Blanc, jeune blanchisseuse lyonnaise dont elle a fait sa fille d'élection, joue un rôle essentiel dans la transmission de la mémoire de l'apôtre de l'Union ouvrière. Dépositaire de ses papiers, auteure de sa première biographie (1845), Éléonore organisera la souscription pour l'érection de la colonne brisée de marbre blanc qui sera inaugurée en octobre 1848 au cimetière de la Chartreuse, à Bordeaux, devant près de huit mille personnes.

L'égalité est universelle ou n'est pas : Flora Tristan n'a jamais varié dans cette conviction. Depuis les années 1970, on a rendu pleine justice à la place importante qu'elle occupe parmi les figures pionnières du syndicalisme et du féminisme. Pour donner sens à son engagement, elle s'est réclamée des principes de 1789. Achever une Révolution interrompue dans son élan, accomplir les promesses de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, voilà l'objectif qu'elle partage avec d'autres représentants des socialismes de son temps ; car libérer les individus des chaînes de l'oppression pour les soumettre à la dure concurrence et aux lois du marché, c'est trahir l'esprit de la devise républicaine.

L'originalité de Flora Tristan, c'est d'avoir placé l'identité sexuelle au cœur de la question sociale. Certes, le terrain avait été préparé par Saint-Simon, Fourier, les journaux et publications « féministes » — le mot n'existe pas encore en tant que tel à l'époque. Mais Flora Tristan a le grand mérite d'énoncer les termes du débat avec une netteté et une radicalité inédites :

impossible de « faire le 89 » des ouvriers sans faire le 89 des femmes. Proclamer l'égalité absolue des deux sexes assurera à tous les êtres humains l'accès au savoir et à l'exercice de tous les métiers. Le droit au travail et l'organisation de la solidarité dans le cadre légal lui importent bien davantage que la forme institutionnelle du régime et l'élargissement du suffrage censitaire, qu'elle juge secondaire : c'est un point de divergence important avec les républicains qu'elle côtoie, convaincus, eux, qu'une fois le suffrage universel institué la question sociale se résoudrait d'elle-même. C'est aussi l'une des raisons qui ont sans doute contribué à sa perte d'audience dans les décennies suivant sa mort ; à l'encontre des conceptions dominantes chez les républicains, Flora Tristan invitait à reconsidérer les limites des libertés qu'elle n'appelait pas « formelles », mais dont elle regrettait le caractère abstrait. Aurait-elle soutenu les femmes qui, en 1848, se sont engagées pour le droit de vote féminin, telles Jeanne Deroin et Pauline Roland, qu'elle a bien connue ?

Elle aura croisé et fréquenté beaucoup de figures célèbres au temps des prophètes et des mages romantiques : Eugène Sue, Marie Dorval, Sainte-Beuve qui l'a « lancée », Agricol Perdiguer, Béranger, Victor Schœlcher, Prosper Enfantin, George Sand avec laquelle elle a entretenu une relation malaisée. Elle s'est mise à l'école des réformateurs modernes, Fourier, Saint-Simon, Owen, mais en gardant distance et sens critique. Elle a ferrailé avec ses éditeurs, Buloz et Ladvoat. L'élaboration du projet d'Union ouvrière l'a placée au centre d'un réseau étroitement tissé de correspondants, proudhoniens, cabétistes et phalanstériens, poètes-ouvriers, compagnons du Tour de France, vétérans des insurrections de canuts. Les lettres échangées forment un passionnant mémorial du monde ouvrier sous le règne de Louis-Philippe, que complètent les notes croquées sur le vif de son journal du *Tour de France*.

Flora Tristan partage la vision d'une génération romantique qui, comme Michelet ou Hugo, a transféré sur le Peuple une

sacralité recréée par la Révolution. Elle rêve de fusionner les individus dans une unité homogène par la langue, la culture et le souci du bien commun. Son idéal politique, défini par des valeurs transposables à l'échelle de l'humanité, s'accompagne de la célébration du modèle français d'émancipation qui fraie la voie aux autres nations. Les particularismes régionaux, les « patois », les pratiques populaires, dont elle trace des esquisses pleines de saveur, lui inspirent méfiance et dédain ; reliquats des âges superstitieux, ils entravent la marche vers le progrès.

Elle se voyait comme un *être à part* : une femme appelée à donner voix aux oubliés de l'émancipation. Son autoportrait en paria ne saurait faire oublier qu'elle a rendu, autant qu'elle l'a pu, coup pour coup et qu'elle a su âprement défendre ses intérêts : elle a refusé de se plier aux normes d'un siècle où, disait-elle, tout, quand il s'agit des femmes, devait être aux couleurs et au goût de l'eau de rose³. Cette romantique s'est aussi appliquée avec une remarquable efficacité à façonner son image ; il est d'autant plus nécessaire de la confronter aux témoignages de ses contemporains que les sources disponibles sont restreintes et lacunaires, en dépit des efforts de recherche déployés par Stéphane Michaud pour rassembler et éditer ce qui a survécu de ses papiers et de sa correspondance.

Depuis la remarquable étude que lui a consacrée l'historien Jules-Louis Puech, voilà bientôt un siècle, Flora Tristan n'est pas une inconnue⁴. En France, plusieurs biographies, dont celles de Dominique Desanti (1972), de Pierre Leprohon (1979) et d'Évelyne Bloch-Dano (2001), ainsi qu'un nombre respectable de travaux universitaires ont été consacrés à l'existence ô combien romanesque de la Paria, à son engagement militant et à ses œuvres⁵. Dans le monde anglo-saxon et en Amérique latine aussi, les chercheurs ont apporté leur contribution. La présente biographie tient naturellement compte de ces études⁶. La fiction littéraire — *Le Paradis, un peu plus loin* (Mario Vargas Llosa, 2003) — a trouvé une source d'inspiration féconde dans les échos et les cor-

respondances troublantes qui rapprochent les destinées hors du commun de la grand-mère et du petit-fils, de Flora Tristan et de Paul Gauguin⁷. Par ailleurs, plusieurs associations de défense des droits des femmes et clubs d'études féministes se sont placés sous le patronage de Flora Tristan ; des rues, des établissements scolaires en France et au Pérou portent aujourd'hui son nom.

Cependant, les évolutions récentes des représentations sociales ouvrent de nouvelles perspectives. Les débats actuels sur les problématiques de genre, sur la liberté de mouvement des femmes dans l'espace public et la notion de « consentement », ainsi que l'ampleur prise depuis 2017 par les mouvements de protestation en réseaux comme #MeToo ou #BalanceTonPorc invitent à donner sa juste place, celle d'une pionnière incomprise en son temps, à la femme qui a eu le talent et le courage de tirer de ses malheurs privés une expérience accordée de manière singulière aux sensibilités du XXI^e siècle. Pour Flora Tristan, changer les lois qui enserrent la vie des femmes, établir leurs droits imprescriptibles d'êtres humains, présuppose l'instauration de rapports foncièrement différents entre les sexes, qui s'exercera au quotidien dans toutes les manifestations de la vie affective. Elle exhorte les hommes comme les femmes à se débarrasser des liens de l'usage, à modifier les représentations inégalitaires venues du fond des âges : autrement dit, à poser un regard neuf sur ce qui semblait ancré dans une nature immuable.

Mais la Flora Tristan que cet ouvrage souhaite mettre en valeur ne se laisse pas réduire à une dimension unique, fût-elle éminemment novatrice. Car elle a cherché toute sa vie à concilier en elle-même des aspirations contraires. Femme de réflexion et d'action, elle a poursuivi la quête de l'unité qui dépasse et transfigure les discordances. Elle aspirait à « faire sonner le 89 des femmes » pour pouvoir faire le 89 des ouvriers et ainsi réaliser enfin l'émancipation du genre humain.

RÉCITS D'ENFANCE

Le 18 germinal an XI (7 avril 1803), Flore-Célestine-Thérèse-Henriette Tristan naît à Paris ; deux jours après, elle reçoit le baptême en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, au cœur de l'aristocratique faubourg Saint-Germain. L'acte précise que la nouveauté est « la fille de Mariano Tristan Moscoso, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques et colonel de Dragons au service de Sa Majesté catholique, et d'Anne-Pierre Laisnay, son épouse ».

Sur cette trame lapidaire, Flora s'emploiera à broder le récit mythique de l'enfance de la Paria, l'être exceptionnel qu'un destin providentiel a soustrait aux communes assignations de la naissance : par sa mère, enfant du petit peuple parisien ; par son père, descendante des conquistadors, « fille de ce royaume gueux et parfumé, à qui l'Espagne a donné ses passions et son ignorance, en échange de son or¹ ».

De l'improbable couple parental, Flora a façonné une image que la réalité ternira au fil des ans, mais dont elle saura tirer parti pour construire sa légende. L'accuser d'affabulation serait réducteur et ne rendrait pas justice à la volonté qui l'anime : s'approprier sa vie, contre les pesanteurs qui l'assignent à un rôle prescrit d'avance, celui d'une femme, sans appuis ni fortune. Enfant d'un âge romantique enclin aux confessions et aux Mémoires, femme s'aventurant à écrire et à agir, elle compose l'histoire de sa vie à partir des fragments dont elle dispose — récits familiaux,

principalement —, qu'elle sélectionne, passe sous silence ou amplifie, au fil d'un processus de création inséparablement biographique et littéraire. Ses biographes doivent s'accommoder de la posture qu'elle construit, quitte à recouper, dans la mesure du possible, sources et témoignages disponibles.

Des origines en clair-obscur

De la famille maternelle rien, ou presque, ne subsiste pour conserver le souvenir de ces « générations obscures qui passent sur la terre », pour citer George Sand qui, elle aussi, « tient au peuple par le sang² ». La mère de Flora, Anne-Pierre Laisnay, née le 5 février 1772 à Paris, est la fille de Jean, né en 1732, mort avant 1809, et de Thérèse-Catherine Ameline, née en 1742 en Normandie, morte à Paris en mai 1809³. Le couple Laisnay a deux autres enfants, Thérèse-Jeanne (1768-1843), future marraine de Flora, et Thomas-Joseph-Jean (1777-1849). Jean Laisnay exerce les fonctions de secrétaire de l'intendance de Paris, qui à la veille de la Révolution regroupait les services de l'administration locale, compétente en matière de commerce et de circulation des grains. L'approvisionnement des populations était un terrain hautement sensible, qui enflammait par épisodes répétés les émotions populaires. Le 22 juillet 1789, le meurtre sauvage de Bertier de Sauvigny, intendant de la généralité de Paris et responsable de l'approvisionnement de la capitale, marque le début de la Grande Peur qui va agiter les campagnes françaises au cours du premier été de la Révolution. Jean Laisnay — mais les témoignages font défaut — a dû partager l'effroi suscité par le déchaînement de la violence et la fin affreuse de l'intendant. On peut aussi supposer que la décision de sa fille Anne-Pierre, qui, la même année, émigre en Espagne, s'explique par le souci de « se dérober aux horreurs de la Révolution », comme l'écrira Flora, qui se fait probablement l'écho d'une mémoire familiale⁴. À Bilbao, capitale

du Pays basque espagnol où elle s'est installée, la jeune femme s'éprend de Don Mariano de Tristan y Moscoso, officier supérieur au service du Roi très catholique, rejeton d'une puissante famille espagnole installée depuis des générations dans la colonie du Pérou. Mariano appartient donc à l'aristocratie au sens admis en Amérique hispanique : une catégorie sociale et morale qui désigne, plus qu'un statut déterminé par la naissance, la volonté de vivre en gentilhomme et la conscience aiguë du lignage. Selon la coutume de l'élite créole, Mariano a longuement séjourné en Europe, en France tout particulièrement, pour perfectionner son instruction et acquérir de l'expérience ; il semble par ailleurs avoir exercé en Espagne les fonctions de magistrat⁵. Sur sa jeunesse, peu de détails sont connus ; pour s'en faire une idée, il faut se reporter à une conversation de Flora avec l'oncle Pio, frère cadet de Mariano⁶. Il s'en dégage le portrait d'un homme « sérieux et sévère », mentor attentif qui dédaigne la frivolité des éducations européennes. Soucieux de faire bénéficier son jeune frère de la même éducation soignée qu'il avait reçue, il a confié Pio, à peine âgé de sept ans, au collège jésuite de La Flèche où lui-même avait été élève, avant de l'en retirer pour le faire entrer, à dix-huit ans, comme sous-officier dans les gardes wallonnes, puis l'envoyer à travers l'Europe dans une variante créole du Grand Tour.

En 1802, le mariage religieux de Mariano et Anne-Pierre est célébré à Bilbao par un prêtre émigré, l'abbé de Roncelin. Mais l'union n'est pas enregistrée par l'état civil français, ce qui contrevient aux dispositions de la loi du 20 septembre 1792, qui a rendu le mariage civil obligatoire. Comment expliquer ce choix ? Le consulat de France à Bilbao est fermé, ce qui complique les formalités nécessaires à la légalisation de l'union. Mais Mariano a, par ailleurs, omis de solliciter auprès de la hiérarchie militaire l'autorisation requise pour pouvoir convoler en justes noces. Plus de trente ans après, sa fille, victime de cette négligence qui fait d'elle une bâtarde, laissera percer son incompréhension d'une attitude dont par respect pour la mémoire de son père elle se

refusera à explorer les motifs⁷. Très éprise, Anne-Pierre accepte un arrangement dont elle ne perçoit peut-être pas clairement les conséquences. Cette même année 1802, la jeune femme regagne la France, bientôt suivie par Mariano : la politique de pacification du pays menée par le Premier consul accélère le retour des émigrés.

Au mois de mai 1806, le colonel Tristan fait l'acquisition d'une propriété à Vaugirard, village étiré sur la route qui, de Paris, mène vers Issy et Meudon : jardins potagers, terres de labour et vignobles voisinent avec de belles résidences et de vastes domaines ecclésiastiques. L'acte de vente de la maison, « avec ses deux corps de bâtiment, cour et basse-cour, jardin », précise les titres et qualités de l'acquéreur, « colonel au service de Sa Majesté catholique et chevalier de l'ordre de Saint-Jacques », qui appose, magnifiquement calligraphiée tout au travers de l'acte, sa signature : « Chevalier de Tristan Moscoso⁸ ». Sur le prix d'achat de douze mille francs, la somme de deux mille francs est versée tout de suite, le montant restant et les intérêts étant remboursables sur dix ans. La comparaison avec le prix des biens immobiliers aujourd'hui est difficile, voire impossible ; tout au plus peut-on dire que la valeur de la maison de Vaugirard reste nettement inférieure au seuil de vingt mille francs, montant du patrimoine qui permet de s'extraire du monde des « petits⁹ ».



C'est pendant les mois qui précèdent la naissance de Flora, en avril 1803, que la famille Tristan retrouve sur son chemin un tout jeune homme — il est né en 1783 — rencontré en 1801 à Bilbao où il séjournait au fil des étapes de son Grand Tour : Simon Bolivar, le futur Libertador. Cette rencontre en plusieurs épisodes, Flora la transfigurera en un mythe fondateur de la mémoire familiale, à l'époque où elle s'affirme sur la scène littéraire : dans les *Lettres de Bolivar* publiées en 1838 par le *Journal des débats*, une « dame

espagnole » présente au public trois « fragments » traduits par ses soins de lettres adressées par le grand homme à ses parents et dont elle précise les circonstances¹⁰. Le récit est étayé par la reproduction de ces extraits dont les originaux ont disparu, ce qui empêche d'apprécier le travail d'édition accompli par Flora.

Les *Lettres de Bolivar* mettent en scène un colonel issu d'une famille établie au Pérou, installé à Paris avec sa femme depuis huit mois environ, ce qui situe le début du récit vers 1802-1803 : un message sibyllin inséré dans un journal met le colonel sur la piste de Bolivar, dont il a fait la connaissance à Bilbao. Le colonel le trouve prostré dans un hôtel miteux, endeuillé par la perte récente de sa jeune épouse ; il l'accueille pendant quelques semaines au sein de sa famille. Le veuf éploré puise force et consolation dans le « cœur compatissant » de la femme du colonel, avant son départ pour l'Allemagne.

Deux ans plus tard, il réapparaît à Paris où, de nouveau, il fait connaître au colonel sa présence par une mystérieuse annonce de presse. Mais d'un séjour à l'autre, « le pauvre petit Bolivar » s'est métamorphosé en dandy « grandi de quatre pouces », élégamment vêtu, qui a sa loge à l'Opéra, donne des réceptions et collectionne les liaisons avec des sylphides. Il a entre-temps hérité d'une grande fortune, explique-t-il au colonel, ce qui lui permet de se couler dans le personnage d'un oisif raffiné et prodigue, mais animé de fortes convictions politiques : anticléricalisme et hostilité envers le Premier consul, dont il attaque violemment, au cours d'un grand dîner mondain, les penchants despotiques.

Mis au ban de la bonne société, le « jacobin » écrit alors au colonel — c'est la deuxième lettre — pour l'assurer de son amitié et du profond respect que lui inspirent son noble caractère et la sincérité de ses opinions. Les relations amicales reprennent : Bolivar fréquente assidûment la propriété de Vaugirard où réside la famille du colonel. Les deux hommes arpentent les allées du jardin en discutant politique. Leurs opinions s'affrontent : le colonel, royaliste, admire Bonaparte ; Bolivar s'enflamme et, dans

l'ardeur des échanges, arrache feuilles et bourgeons, brise les rameaux, mord à pleines dents dans les poires à portée de main, ce dont la famille conservera un souvenir attendri : « Cueillez les fleurs et les fruits que vous voudrez, disait-il, mais, au nom de Dieu, ne ravagez pas toutes ces plantes pour le seul plaisir de détruire. — Oh ! pardon, colonel, je crois que le papillon se fixe plus facilement que moi ; à peine ai-je cassé la tige d'une fleur qu'elle cesse de me plaire, j'en désire une autre. » À la veille de son retour au Venezuela, de Cadix où il séjourne, Bolivar adresse une lettre datée de 1807 à l'épouse du colonel qui l'a soutenu dans les moments difficiles : à l'heure de prendre congé, le futur Libertador évoque avec nostalgie ce précieux ami, « heureux mortel » attentif au bruissement du vent et au murmure du ruisseau, qui pratique l'art de cultiver son jardin ; son souvenir l'accompagnera dans ses campagnes.

Quelle part, dans ces souvenirs, relève de la mise en scène ? Quelle authenticité attribuer à ces lettres produites comme un legs familial pieusement conservé ? L'historien n'y trouvera certes pas de matériau fiable susceptible d'éclairer la jeunesse de Bolivar : les dates, en effet, concordent mal, les erreurs et les approximations émaillent les lettres. Le portrait du héros byronien désabusé des plaisirs et du luxe, enclin aux sautes d'humeur et aux extravagances, mais doté d'une énergie indomptable qui préfigure son destin exceptionnel, relève d'une prose romantique convenue. Reste que les *Lettres* constituent un document précieux, parce qu'elles transmettent l'image que Flora veut donner de ses parents : s'y entremêlent souvenirs d'enfance, inévitablement fragmentaires, légende familiale et écriture romanesque. Elle nous donne à voir un père épicurien et pétri de sagesse, une mère compatissante, un foyer harmonieux et hospitalier. Les lecteurs n'auront aucun mal à identifier cette dame espagnole qui a de bonnes raisons de produire ces lettres flatteuses pour l'amour-propre familial : le prestige du Libertador rejaillit sur tous ceux qu'il a approchés et aimés. Pour Flora en effet, la publication

des *Lettres* intervient à un moment crucial dans la carrière d'écrivaine qu'elle a entreprise, entre la publication des *Pérégrinations d'une Paria* (novembre 1837) et celle de *Méphis* (novembre 1838). Elle a parfaitement compris l'importance nouvelle de la publicité qui l'encourage à composer avec soin l'image qu'elle renvoie au public. Quelle meilleure caution, pour ses écrits, que le héros de la liberté et de l'indépendance des peuples, le défenseur de l'égalité civile et de l'abolition de l'esclavage ? L'éblouissant parcours militaire et politique de Bolivar, qui a joué un rôle décisif dans l'émancipation du Venezuela, de la Colombie, de l'Équateur, du Pérou et de la Bolivie, a inspiré sous la Restauration une ferveur sans égal : les libéraux adoptent alors le chapeau « à la Bolivar » en signe de ralliement, lord Byron baptise son yacht *Le Bolivar*¹¹. Tout au long des années 1830, le Libertador reste intensément vivant dans les mémoires. L'hommage à l'homme « exceptionnel » que la dame espagnole rapproche de Washington et de Napoléon, même si, concède-t-elle, elle se garde bien de le mettre sur un pied d'égalité avec ces figures célèbres, fonctionne aussi comme un miroir de ses opinions politiques. En Bolivar, elle déclare admirer le seul conquérant qui ait eu le courage d'abdiquer volontairement en 1828 la dictature qu'il avait établie à son profit — la réalité historique est toutefois bien plus complexe.

Que penser de la légende, délicieusement romanesque, qui attribue à Bolivar la paternité de Flora, conçue lors de son séjour à Bilbao¹² ? L'indice le plus probant, selon ses partisans, serait une ressemblance physique et morale suffisamment éclatante pour laisser l'imagination s'enflammer. Certes, les dates contredisent nettement cette audacieuse hypothèse, mais la parade est prête : Flora aurait pu se tromper sur son année de naissance et, par ailleurs, l'extrait de baptême présenté à l'oncle Pio ne constitue pas une preuve irréfutable. Ainsi s'expliquerait l'étrange conduite de Mariano qui, non content de ne pas régulariser le mariage religieux, se serait refusé, après la naissance de Flora, à rédiger un testament afin de léguer ses biens à Anne-Pierre et à sa fille :

les jours tranquilles de l'idylle à Vaugirard auraient, en réalité, recouvert un drame intime et la vengeance d'un homme trahi. Il est beaucoup plus vraisemblable que le colonel Tristan soit bel et bien le père de Flora : l'argument de la ressemblance supposée avec le Libertador vacille lorsqu'on lit les témoignages des oncles et parents péruviens qui ont reconnu en la jeune femme le vivant portrait de Mariano. Elle-même n'a jamais mis en doute sa filiation — et c'est bien là le plus important.

Orpheline de père, bâtarde et pauvre

Le 14 juin 1807, Flora a juste quatre ans, Mariano s'écroule, « frappé comme d'un coup de foudre par une mort subite et prématurée » ; l'apoplexie ne lui a laissé que le temps d'adresser à l'enfant ces mots : « Ma fille... Pio vous reste¹³... » Anne-Pierre est enceinte d'un enfant qui naîtra le 8 octobre et sera appelé Mariano Pio Henrique. L'absence de dispositions testamentaires et son statut matrimonial douteux placent la jeune veuve dans une situation financière plus qu'embarrassée, dont Flora détaillera les circonstances à l'oncle Pio. En effet, dès le 27 juin, l'ambassadeur d'Espagne fait apposer les scellés sur les biens laissés par Mariano. Il contacte sa famille au Pérou pour l'informer de son décès et lui transmettre les papiers du défunt ainsi que l'acte d'acquisition de sa maison. Anne-Pierre se voit autorisée à gérer provisoirement les biens en attendant le règlement de la succession, après identification des héritiers légitimes. Laquelle succession s'avère grevée de dettes ; la maison et le jardin, acquis un peu plus d'un an avant le décès, ne sont que partiellement payés et les finances de Mariano ont, pendant les derniers mois de sa vie, souffert des conséquences du blocus continental qui entravait les transferts de fonds. « Mon père, rappelle Flora, n'avait pour toute fortune que la rente de 6 000 francs, que son oncle, l'archevêque de Grenade, lui avait laissée à titre d'aîné de la famille

des Tristan. Il reçut aussi quelques sommes que vous [Pio] lui envoyâtes ; mais les plus considérables ont été perdues [...]»¹⁴ ». Aussi avait-il été contraint de s'adresser à la grand-mère Laisnay qui lui avait consenti un prêt de deux mille huit cents francs sans lui demander une reconnaissance de dette. Anne-Pierre, insiste Flora, s'est toujours acquittée scrupuleusement du versement des intérêts à sa mère, puis à la mort de cette dernière, en mai 1809, a remboursé à sa sœur et à son frère la part du reliquat qui leur revenait.

Comble de malchance, l'intervention militaire française en Espagne, au printemps de 1808, déclenche la guerre d'indépendance, ce qui conduit les autorités françaises à placer sous séquestre la propriété de Vaugirard, bien appartenant à un ressortissant espagnol. Anne-Pierre, qui avait entre-temps mis la maison en location, ne peut plus encaisser les loyers, désormais versés directement au Domaine. Elle s'est retirée avec les enfants à Paris, puis à L'Haÿ, au sud de la capitale, avant de faire l'acquisition, en décembre 1810, d'un grand terrain clos à Nogent, au lieu-dit La Renarde, commune de L'Isle-Adam, planté d'arbres fruitiers, avec de petits bâtiments couverts en chaume, ainsi que pressoir, bûcher et puits, le tout pour la somme de trois mille francs¹⁵. C'est dans cette retraite champêtre à l'écart de la société que Flora passera son adolescence.

L'acte de vente de la propriété désigne l'acquéreuse sous le nom d'« Anne-Pierre Laisnay, veuve de Mariano de Tristan Moscoso » ; en un temps où la production d'actes d'état civil en bonne et due forme n'est pas systématiquement requise, Anne-Pierre se présente comme l'épouse légitime du défunt colonel. Elle a compris la nécessité impérieuse de faire reconnaître ses droits : « À la mort de mon père, racontera Flora, M. Adam, de Bilbao, depuis député aux Cortès, et qui avait connu ma mère soit en Espagne ou en France, comme l'épouse légitime de don Mariano de Tristan, lui envoya un acte notarié et signé de plus de dix personnes qui, toutes, attestaient l'avoir connue sous le même

titre¹⁶. » Mais la froide réalité des faits ne se laisse pas oublier, malgré ces efforts pour dissimuler une situation matrimoniale irrégulière. En février 1818, mère et fille — le jeune Mariano Pio est mort le 3 mai 1817 — regagnent Paris et se logent rue du Fouarre, près de la place Maubert, dans l'actuel V^e arrondissement, quartier misérable de mesures insalubres auquel la présence de nombreux marchands d'allumettes soufrées a valu l'éloquent sobriquet de « quartier souffrant ». Si Anne-Pierre s'est résignée à y élire domicile, c'est très probablement en raison de l'extrême modicité des loyers : l'humidité entretenue par les ruisseaux qui charrient vers la Seine les eaux usées des teinturiers, l'activité bruyante des petits métiers, la promiscuité dans les logements exigus composent un tableau sordide du Paris des classes laborieuses, dont Balzac a donné une puissante évocation dans *L'Interdiction* : la rue du Fouarre est « aujourd'hui l'une des plus sales rues du douzième arrondissement, le plus pauvre quartier de Paris, celui dans lequel les deux tiers de la population manquent de bois en hiver, celui qui jette le plus de marmots au tour des Enfants-Trouvés, le plus de malades à l'Hôtel-Dieu, le plus de mendiants dans les rues, qui envoie le plus de chiffonniers au coin des bornes, le plus de vieillards souffrants le long des murs où rayonne le soleil, le plus d'ouvriers sans travail sur les places, le plus de prévenus à la police correctionnelle. [...] les femmes chantent, les maris sifflent, les enfants crient ; le menuisier scie ses planches, un tourneur en cuivre fait grincer son métal ; toutes les industries s'accordent pour produire un bruit que le nombre des instruments rend furibond¹⁷ ».

C'est vers cette époque que Flora subit comme un choc violent la révélation de son statut d'enfant bâtarde. Elle en confiera les circonstances romanesques dans les *Pérégrinations d'une Paria* : à peine âgée de quinze ans, elle tombe amoureuse et décide de convoler ; Anne-Pierre lui révèle alors sa vraie situation. Le soupirant « préfère mourir » que de désobéir à son père qui, « dans la cruauté de son orgueil », s'oppose au mariage. La jeune fille

comprend alors que la société lui reprochera toujours la faute de ses parents et l'opprobre de sa naissance. Injustice intolérable que « cette absurde distinction sociale et ses monstrueuses conséquences » qui ébranlent l'image d'un père dont elle avait toujours vénéré la mémoire : « Ma fierté en fut tellement blessée que, dans le premier moment d'indignation, je reniai mon oncle Pio et toute ma famille¹⁸. » Ce sentiment de l'injustice qui frappe les femmes séduites et abandonnées, Flora le partage avec George Sand, elle aussi à cheval sur deux classes sociales et affligée d'une « tache assez visible sur [son] blason¹⁹ ».

Sa relation avec son père et, par extension, sa famille paternelle sera désormais marquée d'ambivalence. Anne-Pierre a élevé sa fille dans la certitude qu'elle entrerait un jour en possession d'un héritage qui lui revenait de droit ; la jeune fille se laisse convaincre qu'elle est née pour avoir une part égale à celle de don Pio lorsqu'il s'agira de recueillir l'immense héritage de sa grand-mère. Dans l'humble logis de la rue du Fouarre, Anne-Pierre ne se lasse pas de raconter. Elle ne connaît pourtant Pio qu'à travers les récits de Mariano, mais elle a conservé la correspondance entre les deux frères. Devant Flora qu'on devine éblouie, elle déroule le fabuleux récit : la lignée issue du cacique inca Montezuma et des conquistadors, illustre par la naissance, les vertus et la fortune ; les prestigieux personnages de sa proche parentèle, l'oncle archevêque de Grenade, la richissime grand-mère, Dona Maria Mercedes Moscoso y Peres, don Pio enfin, général des armées espagnoles. Mère et fille s'abandonnent alors à cet espoir : sans nul doute, Pio volera à leur secours dès que leur situation périlleuse lui sera connue ; la correspondance entre les deux frères, qu'elles lisent et relisent, ne compose-t-elle pas un « monument extraordinaire où l'amour fraternel se reproduit sous toutes les formes²⁰ » ?

Anne-Pierre ne se décourage donc pas ; elle écrit une vingtaine de lettres en dix ans, selon Flora. En l'absence de réponse, nul ne saura jamais si elles sont arrivées à leur destinataire ; Pio jurera

à sa nièce n'avoir jamais rien reçu. Dans sa réponse à la lettre de Flora déjà citée, il proteste de sa bonne foi et de son affection, mais ne cache pas à son « estimable nièce » son scepticisme : quelle étrange fatalité, insinue-t-il, que les lettres d'Anne-Pierre aient toutes été perdues, alors que les liaisons entre la France et l'Amérique du Sud sont assez fréquentes et sûres... La fatalité ne serait-elle pas imputable à la « négligence » d'Anne-Pierre²¹ ? Bon gré mal gré, Flora doit s'accommoder de l'idée que l'héritage des Tristan, tant financier que symbolique, est hors de sa portée, du moins pour l'instant. La pauvreté à laquelle la condamnent les préjugés sociaux, en violation flagrante des liens du sang et des affections familiales, exacerbe son sentiment d'injustice. Ne lui restent alors que la fierté du lignage en guise d'apaisement et l'espoir qu'elle parviendra, un jour, à se faire reconnaître comme membre à part entière de la famille. Cette discordance qui détermine sa vie, elle l'apprivoisera à son avantage et, mieux encore, en fera l'éclatante manifestation du destin qui la pousse dans une voie hors du commun. Aristocrate, mais partageant le quotidien besogneux des indigents : elle puisera dans cette existence aux marges de la société la conviction d'une prédestination qui lui permettra de transcender la tare de sa naissance²². Parisienne, mais dotée du charme exotique que célèbre l'imagerie romantique de l'« Andalouse » à l'abondante chevelure noire et aux yeux de jais, « avec son poignard dans sa jarretière, son amour au cœur, sa croix au bout d'un ruban sur la gorge²³ ». Elle s'en amuse, et en tire une grande fierté : « Je suis née en France, mais je suis du pays de mon père. [...] Regardez mes traits et dites-moi à quelle nation j'appartiens. — Ah ! coquette ! vous me faites cette question pour que je vous fasse un compliment sur vos beaux yeux et vos beaux cheveux andalous²⁴. »

À peine sortie de l'adolescence, Flora éprouve une nouvelle déconvenue sentimentale, évoquée bien des années plus tard, sans précision de date : « La seconde fois, le jeune homme qui avait été l'objet de mon entière affection, bien qu'irréprochable dans

tout ce qui a trait à la délicatesse et à l'honneur de ses procédés avec moi, était un de ces êtres froids, calculateurs, aux yeux desquels une grande passion a l'apparence de la folie : il eut *peur* de mon amour, il craignit que je ne l'aimasse *trop*. » Ce qu'elle dit ainsi, c'est son aptitude à ressentir la passion amoureuse et à en souffrir intensément ; tout aussi romantique est l'intuition que l'amour ouvre l'âme à la perception de l'infini : « [...] depuis l'âge de quatorze ans, mon âme l'[l'amour] avait déifié. Je considérais l'amour comme le *souffle de Dieu*, sa pensée vivifiante, celle qui produit le grand et le beau²⁵. » Est-ce la déception, l'absence de perspectives brillantes, ou, comme elle ne cessera de le répéter, l'influence des pressants encouragements maternels qui l'incitent, au cours de l'année 1820, à se laisser courtiser par André Chazal, le patron de l'atelier de gravure où elle travaille comme ouvrière coloriste ?

LA GAZELLE ET LE BOULEDOGUE

André Chazal, né en 1796, a probablement suivi les traces de son frère aîné Antoine (1793-1854) en choisissant une carrière de graveur-lithographe. Le parcours artistique, honorable et reconnu, d'Antoine est bien documenté : peintre spécialisé dans les études de fleurs, fruits et animaux, graveur de planches d'illustrations d'ouvrages, il expose régulièrement au Salon et exerce comme professeur d'iconographie des animaux au Muséum d'histoire naturelle. André qui, en 1820, l'année où il rencontre Flora, a fondé son propre atelier, reste dans l'ombre¹. De son œuvre dessinée seuls subsistent deux dessins perdus, documentés par deux estampes signées *Chazal Jne Del.* qui représentent « Trois têtes de gallinacés » et une « Tête de Méduse » d'après un bas-relief antique². Le graveur-lithographe emploie des ouvrières qui exécutent des tâches simples, comme le coloriage d'étiquettes pour les parfumeurs, soit dans l'atelier soit « en chambre », c'est-à-dire à leur domicile, pratique fréquente à l'époque, qui venait compléter les revenus tirés d'une autre activité professionnelle.

Du drame matrimonial en plusieurs actes qui s'est étiré sur près de vingt ans, les témoignages contemporains ne font pas défaut : en 1839, quelques mois après la tentative d'assassinat perpétrée par André sur sa femme, le spectaculaire procès en cour d'assises a passionné le public. Les débats judiciaires ont été abondamment relayés dans *Le Droit* et *La Gazette des tribunaux*. Quant aux

protagonistes du drame, ils ont minutieusement exposé, directement ou par avocats interposés, leur version des faits ; nous disposons des mémoires justificatifs rédigés par Chazal, l'un en 1837 pour repousser l'accusation d'inceste sur la personne de sa fille Aline³, l'autre en 1838 dans le cadre de la requête en séparation de corps déposée par Flora, reproduite et réfutée point par point⁴. Leur valeur documentaire est inestimable, bien que la lecture en soit pénible : cette chronique d'un mariage mal assorti, vite naufragé, avec un crime prémédité en guise d'épilogue oppose deux récits violemment antagonistes qui s'écrivent, littéralement, en contrepoint. L'affrontement commence dès l'évocation de l'état d'esprit des futurs conjoints.

Consentante ou pas ?

Pour Chazal, l'histoire, racontée avec le recul du temps, est toute simple : il a eu le malheur de « se prendre de violente passion » pour l'une de ses ouvrières, qu'il aidait, « tout en causant, à colorier ses étiquettes, activité qui la faisait subsister⁵ ». Il s'est efforcé de surmonter son inclination, car la jeune personne manifestait un « caractère inégal » qui faisait craindre au soupirant et à son entourage qu'elle ne possédât pas les qualités d'une bonne épouse et mère. Optimiste et sincèrement épris, il a pourtant décidé de passer outre, en se persuadant que le mariage et l'« aisance modeste » qu'il pouvait offrir adouciraient son humeur.

Mensonges, répond Flora : si elle fréquentait l'atelier, ce n'était pas pour travailler, mais pour prendre des leçons de dessin ; elle a immédiatement éconduit Chazal en lui répétant qu'elle ne l'aimait pas et ne l'aimerait jamais, ce qui n'a pas découragé ce dernier. On voit là se nouer le tragique malentendu autour de ce qui constitue un « consentement ». À plusieurs reprises, Flora souligne son extrême jeunesse — elle n'a que dix-sept ans ; la pression émotionnelle exercée par sa mère, qu'elle déclare avoir

pardonnée, mais non oubliée ; le désir de se conformer à ce qu'on attend d'elle ; le fait enfin qu'elle n'ait pas fait mystère de son « insurmontable répulsion » envers Chazal, qu'un homme honnête aurait respectée en se retirant⁶. Tout cela montre à l'évidence que, bien loin d'être consentante comme le proclament à l'envi Chazal et ses avocats, elle a été obligée de contracter un « indigne mariage » avec un homme qu'elle ne pouvait ni estimer ni aimer, mariage qui a fait le malheur de sa vie⁷. Arguments irrecevables, inaudibles même, pour Chazal, car totalement décalés par rapport aux représentations communément admises dans toutes les classes sociales, par les femmes comme par les hommes. Flora a beau dire, insiste-t-il, elle ne peut nier l'évidence d'un consentement qui allait dans le sens de son intérêt bien compris : pauvre locataire d'un grenier rue du Fouarre, elle était « bien contente » de ses attentions, acceptait avec reconnaissance le bois de chauffage qu'il lui envoyait, bref, paraissait « attendre avec impatience l'instant où elle cesserait d'être ouvrière et deviendrait patronne d'un établissement qui prospérerait⁸ ».

Le 3 février 1821, l'affaire est conclue à la mairie du XI^e (actuellement VI^e) arrondissement, sans les arrangements complexes qui régissent les mariages bourgeois : pas de contrat ni de cérémonie religieuse, au grand dam de la mariée qui déplorera devant la cour d'assises que ses scrupules religieux n'aient pas été respectés⁹. Dans ce milieu d'artisans modestes, le souci de respectabilité qui prohibe le concubinage a dû jouer un rôle important : une jeune fille, bâtarde, dépourvue d'appuis et de fortune ne dispose que de choix restreints. Anne-Pierre s'est probablement félicitée de cette « chance » inespérée... La mère et la fille ont-elles pleinement conscience des obligations que le Code civil, adopté en 1804, impose à l'épouse ? Au nom de la différence de nature entre l'homme et la femme, censée définir leurs droits et leurs devoirs respectifs, le Code établit la supériorité absolue du mari dans le couple et du père dans la famille, reprenant ainsi les principes du droit romain. L'incapacité juridique de l'épouse et de la mère, qui

perd, par le mariage, les droits civils que la veuve ou la célibataire possèdent, est énoncée dans l'article 213 : « Le mari doit protection à sa femme et la femme obéissance au mari. » Ce qui signifie concrètement que le statut de l'épouse est proche de celui de l'enfant mineur : c'est le mari qui choisit le lieu du domicile, qui autorise, ou non, sa femme à plaider ou à comparaître en justice ; elle ne peut pas disposer de ses biens dans la communauté ni des gains de son travail. Seuls le contrat de séparation de biens ou le régime dotal, qui permet à l'épouse de garder l'administration et la jouissance d'une partie de ses biens, peuvent lui conférer une relative protection financière ; mais ni l'un ni l'autre ne s'applique à Flora qui se retrouve désarmée.

Dans les années 1830, quelques voix féminines oseront dénoncer l'iniquité d'une construction juridique fondée sur des rapports de force, comme le fera la saint-simonienne Claire Démar (1799-1833), directrice de *La Tribune des femmes* : au moment de la signature d'un contrat, une des parties peut-elle se voir imposer des clauses qu'il lui est défendu de discuter ? Les serfs russes, poursuit-elle, riraient au nez d'un peuple qui se prétend libre et agit ainsi¹⁰... Et George Sand en écho : « Dans notre législation, l'époux étant le maître, le maître n'est jamais engagé envers celui qui n'est maître de rien¹¹. »

Vingt ans ou presque après les faits, les époux Chazal ne parlent pas le même langage ; leur conception des relations entre hommes et femmes diffère au point d'exclure toute possibilité d'une compréhension réciproque, à défaut d'un accord. Avec des accents étonnamment contemporains, Flora soutient que la pression sociale et la violence morale exercées sur une femme qui n'est pas en mesure d'y résister relativisent fortement, voire annulent la valeur, toute formelle, du consentement donné. Ce que ni Chazal, avec le gros bon sens borné qui perce dans ses propos, ni Jules Favre, son avocat, plus éloquent mais non moins sourd aux arguments de la requérante, ne semblent pouvoir concevoir un seul instant. Pour faire bonne mesure, Chazal brandit des pièces

justificatives jugées décisives : les lettres que Flora lui a adressées. Deux d'entre elles, écrites peu avant le mariage, méritent d'être citées *in extenso*, dans l'orthographe d'origine.

3 janvier 1821

Va, je veux devenir une femme parfaite, on sait que je ne pourrai pas, je veux te donner tant de bonheur que tu oublis tout le mal que je t'ai causée. Je veux traiter ma mère comme je voudrais l'être de mes enfants, enfin, je veux être bonne avec tout le monde, être philosophe, mais d'une manière si douce et si aimable que tous les hommes désireront une femme philosophe. Adieu, je te quitte parce que ma lampe me quitte et que je n'ai pas decoi la ralumer, mais je pense à toi, et j'oublie la misère, Flore.

12 janvier 1821

Je te direye, mon chère, que cette soirée que je désirais tant, je voudrais bien qu'elle soit à venir, car j'éprouve des douleurs terribles, surtout quand je marche, je crois qu'il me sera impossible de prendre une leçon de danse ; voilà le mauvais côté ; mai ! aussi que d'heureux moments !... Toute la nuit je n'ai fait que pensée à toi, j'étais toujours avec toi, enfin je nez vus que toi dans toute la nature. Adieu ami de mon cœur, au matin comme il tapelais se cœur, je te cherchait des yeux, ma bouche cherchait la tienne, mes bras cherchais à te sairé sur mon sein, sur ce sein qui n'a connu le plaisir que par toi. Mais adieu ! je te jure de t'aimer toujours et de te procurer autant de plaisir que je t'ai donné de peine, adieu ! donc ami de mon âme, mais je ne puis te quitté, a... qu'il m'en coûte de te dire adieu. Flore.

P. S. Donne un peu de bois à Armandine, s'est pour elle, car moi je n'en aye pas besoin, je ne te recommande pas de veillié à nos intérêts, la raison parle pour moi, mille baisers de flamme sur tes jolis petites laivres, adieu¹².

Même ton quelques mois après : elle exhorte au courage son mari qui vient de perdre sa mère et l'assure du soutien indéfectible de « l'amie qui [l']aime et [l']aimera jusqu'à la mort¹³ ».

Flora ne peut nier les faits, s'emporte Chazal : elle était consentante, mieux encore, amoureuse, ou du moins prétendait l'être. À dire vrai, il est hasardeux de faire dire à ces lettres — des billets, plutôt — plus que leur sens littéral : la jeune fille exprime les sentiments et les attentes qui sont de mise dans sa situation. Par ailleurs, les fiancés, semble-t-il, n'ont pas attendu la cérémonie pour consommer le mariage : Flora a découvert le plaisir physique dans les bras d'André. Tout cela ne permet pas de tirer de conclusions, dans un sens ou dans l'autre. Rien, toutefois, ne contredit la version, ardemment défendue par la jeune femme, d'un consentement déterminé par la force des circonstances bien plus que par une attirance spontanée. C'est ailleurs que réside l'intérêt de ces lettres : ce sont les premières traces écrites laissées par Flora Tristan.

À l'évidence, l'orthographe et la ponctuation sont imparfaites ; mais faut-il vraiment en déduire, comme on l'a souvent fait, que la toute jeune femme était presque illettrée ou qu'elle n'avait reçu qu'une instruction extrêmement lacunaire ? Des phrases entières rédigées sans erreur coexistent avec des mots mal orthographiés, estropiés ou mal accordés ; mais, surtout, le souci de structure dans la lettre du 3 janvier, avec la répétition de « je veux » et l'élargissement progressif de la perspective de « toi » à « mère », puis aux « enfants » et enfin au « monde », témoigne d'une familiarité certaine avec les livres. Ce que corroborent, dans la lettre suivante, les emprunts manifestes à un style imprégné de sensibilité rousseauiste : « dans toute la nature », « ami de mon âme », etc. Comme pour beaucoup de femmes de sa génération, l'apprentissage de la lecture, plutôt que celui de l'écriture, a sans doute été privilégié, sans qu'il soit possible de se faire une idée précise de l'étendue de l'instruction scolaire qui lui aura été dispensée. La jeune femme n'a pas non plus appris à se relire... et, toute sa vie, elle écrira ses lettres à la va-vite, insoucieuse de correction formelle. Mais la Flore de 1821 — elle n'a pas encore espagnolisé son prénom — n'est pas un esprit totalement inculte qui

devra pas à pas, étape par étape, s'approprier le savoir : elle ne part pas de rien.



Jour après jour, la vie conjugale révèle l'ampleur des incompréhensions et malentendus de départ. Jules Janin, dans son portrait *post mortem* de Flora, en a tracé un tableau mémorable, tant par l'efflorescence des métaphores que par la commisération condescendante pour la « gazelle qui tombe dans la même fosse qu'un bouledogue » qui s'y déverse : « la malheureuse enfant ! quand elle fut en âge d'être mariée, à quinze ans, elle tomba entre les mains froides et pesantes de la réalité. [...] Son mari était un humble artiste, un tailleur en taille-douce qui habitait les froides demeures de la rue Saint-Jacques, un homme sérieux, laborieux, préoccupé de gagner péniblement le pain et le toit de chaque jour ; ce digne homme dut être bien étonné et bien épouvanté quand il vit arriver, dans son humble maison, cette brillante jeune fille qui semblait vouloir dévorer toutes choses au flamber noir de ses deux grands yeux ! — Il me semble voir une gazelle qui tombe dans la même fosse qu'un bouledogue. [...] Comment ce haillon de bure et cet admirable lambeau de pourpre seront-ils réunis à tout jamais¹⁴ ? »

Sur un point, Janin vise juste : les époux sont à l'évidence mal assortis. Flora tombe de haut : la vie conjugale lui est une « torture de tous les instants ». Très vite, les époux vivent étrangers l'un à l'autre, sans partager repas ni sorties, ni même se parler pendant des semaines. Les violentes disputes viendront plus tard. Quatre ans durant, dit-elle, elle n'aura pour distraction, quand son état de santé le permet, que de rares et courtes promenades au jardin du Luxembourg, proche du domicile de la rue des Fossés-Saint-Germain, actuelle rue de l'Ancienne-Comédie¹⁵. Tout autre est la version de Chazal : il décrit une femme enivrée de vanité, qui lui reproche aigrement sa mésalliance avec un gagne-petit inca-

pable de lui offrir l'existence brillante qu'elle estime lui revenir de droit. Mais, argue-t-il, il n'a jamais dissimulé la modestie de sa condition dont, après tout, la « bâtarde d'un Péruvien » pouvait bien s'accommoder pour échapper à la misère. Rien n'aura pu fléchir l'orgueilleuse entêtée, qu'il a pourtant entourée de « soins tendres et assidus » quand elle était malade¹⁶.

La naissance, en quatre ans et demi, de trois enfants — Alexandre, en 1822 ou 1823 ; Ernest, le 23 juin 1824 ; Aline Marie, le 16 octobre 1825, après le départ de Flora — n'arrange rien. Les dettes contractées par Chazal — difficultés professionnelles selon l'un, débauche et passion funeste du jeu, selon l'autre — s'accumulent et, en 1824, les huissiers se présentent au domicile conjugal pour procéder à la saisie. Chazal aurait alors demandé à sa femme de se prostituer pour éponger les dettes du ménage, ce qu'il niera farouchement par la suite. La jeune femme envisage alors le suicide, mais la pensée de ses enfants la retient.

Le 2 mars 1825, Flora quitte la rue des Fossés-Saint-Germain, en compagnie de son fils aîné Alexandre : le médecin a recommandé pour le bambin souffreteux l'air salubre de la campagne. Chazal a donné son accord. C'est pour Flora une occasion inespérée : quittant sa « prison, cette tombe anticipée », elle s'installe chez sa mère, près du jardin des Plantes. Ernest, âgé de quelques mois, est en nourrice près de Dammartin. Au bout de six semaines, Chazal fait expédier chez sa belle-mère les lits et effets de sa femme et de son fils¹⁷. Il veut toutefois se persuader que la situation n'est que provisoire. Mais Flora, qui vient de s'apercevoir qu'elle est enceinte, est déterminée à la séparation, malgré les immenses difficultés à surmonter. La loi, en effet, lui est contraire : le mari peut exiger que la force publique ramène *manu militari* au domicile conjugal la femme qui a déserté son foyer, afin de l'obliger — ô ironie — à remplir ses devoirs et à jouir de ses droits d'épouse en toute liberté¹⁸.

Rompre la chaîne, fuir

Elle doit donc se cacher pour échapper aux poursuites. Chazal, de son côté, se fait discret : il a quitté l'appartement familial et, sous le nom de M. André, s'efforce de se soustraire aux créanciers. Les traces des époux ennemis s'effacent. Grâce aux rares confidences rétrospectives de Flora, on sait qu'après la naissance d'Aline elle a confié les enfants à sa mère et, soucieuse de brouiller les pistes, a gagné la province, par nécessité. La présence des enfants la contraint à se faire passer pour veuve ; pour de longues années encore, l'irrégularité juridique et sociale de sa situation lui impose une dissimulation de chaque instant. Retranchée à l'abri d'identités et d'histoires mensongères qui l'entraîneront dans une spirale incontrôlable, elle devra chèrement en payer le prix : demoiselle, mère célibataire séduite par un goujat, ou veuve, selon les circonstances ; dans tous les cas, froissée dans ses sentiments, blessée et irritée dans sa dignité¹⁹. Impossible, donc, de rester à Paris où elle risque à tout moment d'être reconnue. Après avoir repris le nom de son père, elle trouve de l'ouvrage en province pour subvenir à ses besoins et à ceux des enfants ; car depuis le départ de sa femme, Chazal a cessé de contribuer à leur entretien, ce qu'il admettra devant les magistrats.

Rien ou presque n'est connu de ces petits emplois : dame de comptoir dans une confiserie, femme de chambre — « dame de compagnie », préfère-t-elle dire — auprès d'Anglaises voyageant sur le continent, en France, en Suisse et en Italie, avant de regagner en 1826 leur pays, toujours escortées par Flora : c'est la date qu'elle mentionnera dans les *Promenades dans Londres* comme celle de son premier séjour en Angleterre. À l'avocat général qui l'interrogera lors de l'audience du 1^{er} février 1839 sur ses activités et déplacements au cours de ces années, elle répondra qu'un « sot amour-propre [lui] a fait anéantir toutes les preuves d'une situation qui [lui] avait paru fâcheuse²⁰ ».

Fâcheuse, assurément : à la différence de George Sand ou de Marie d'Agoult, elles aussi en situation matrimoniale irrégulière, Flora est démunie de ressources et se voit obligée, comme les femmes des classes populaires, de recourir à sa mère ou aux services d'une nourrice à la campagne pour faire garder ses enfants. Une jeune femme seule qui, ironise-t-elle, a l'« énorme malheur d'être jolie femme » attire une attention déplacée et des hommages malvenus²¹. Le mystère dont elle doit s'envelopper lui impose une solitude douloureusement vécue. Elle a échappé à un mariage odieux, mais rompre la chaîne, nettement et définitivement, s'avère impossible. La « Chambre introuvable » dominée par les ultras a en effet abrogé, le 8 mai 1816, le divorce autorisé par la loi du 20 septembre 1792, que le Code civil avait conservé sous une forme plus restrictive. Seule demeure la séparation de corps qui supprime la vie commune, en conservant cependant tous les effets du mariage ; mais elle n'est accordée que sous conditions strictes. À son corps défendant, Flora subit au quotidien les conséquences de l'indissolubilité du mariage qui livre l'épouse pieds et poings liés à la domination du mari. Elle ne cessera de s'insurger contre ce déni de droit, en particulier dans sa pétition pour le rétablissement du divorce adressée en 1837 à la Chambre des députés. L'indissolubilité du mariage, rappellera-t-elle, est la source de tous ses malheurs ; obligée toute jeune de se séparer de son mari, elle a dû travailler pour subvenir à ses besoins et à ceux de ses enfants²². Dans une société qui se prétend civilisée, elle a été traitée en « malheureuse *Paria*, à laquelle on croit faire grâce lorsqu'on ne lui fait pas d'injure²³ ».

Quelques mois avant sa mort, elle confiera à sa disciple Éléonore Blanc combien ont été terribles ces années où elle a dû, sans formation professionnelle ni éducation solide, trouver les ressources nécessaires pour survivre²⁴. Cependant, l'épreuve la mûrit ; elle a fait l'expérience du sort réservé à celles qui s'écartent du droit chemin : la perte de toutes les formes de protection accordées en contrepartie d'un statut dominé, bref, l'exclusion

sociale. Cette conscience douloureuse, mais fièrement revendiquée, d'être une paria déterminera désormais le cours de son existence : l'épithète infamante, brandie comme l'étendard de la révolte, sera le pivot d'un engagement qui, progressivement, prendra forme par l'écriture et par l'action²⁵.

En 1828, le vent semble enfin tourner en sa faveur : Flora demande et obtient par jugement prononcé le 3 mai la séparation de biens d'avec son mari. Elle n'a pas renoncé à faire valoir ses droits à l'héritage Tristan dont elle n'entend pas laisser une miette à l'impécunieux Chazal. Et, surtout, elle reçoit en 1829 ce qu'elle interprète comme un signe de la Providence : à la table d'hôtes d'un hôtel garni où elle est descendue avec Aline pendant un séjour à Paris, elle engage la conversation avec un convive. Il s'appelle Zacharie Chabrié, il est marin, capitaine au long cours, son navire revient de Lima ; celle qui se présente comme une jeune veuve accompagnée de sa fillette aurait-elle un lien de parenté avec la famille Tristan installée à Arequipa, au Pérou ? Flora, prise de court, répond négativement²⁶. Mais le déclic se produit et elle prend la plume pour écrire à l'oncle Pio : « C'est la fille de votre frère, de ce *Mariano* chéri de vous, qui prend la liberté de vous écrire. [...] Sans un dernier malheur qui m'a réduite au comble de l'infortune, jamais je ne me serais adressée à vous. J'ai trouvé une occasion sûre pour vous faire parvenir cette lettre, et j'ai l'espoir que vous n'y serez pas insensible. J'y joins mon extrait de baptême : s'il vous restait quelques doutes, le célèbre *Bolívar*, l'ami intime des auteurs de mes jours, pourra les éclaircir ; il m'a vu élever par mon père, dont il fréquentait habituellement la maison²⁷. »

D'emblée, Flora joue franc jeu : le mariage de ses parents n'a pas été régularisé, précise-t-elle dans un élan de franchise qu'elle regrettera par la suite. Elle est convaincue, en effet, que les liens du sang, l'affection et la dette de reconnaissance qui lient l'oncle à la mémoire de Mariano priment les arguties juridiques. Mais le politique aguerrri qu'est Pio, avare de surcroît, ne l'entend pas

de cette oreille. Sa lettre, datée du 6 octobre 1830, déroule une argumentation solidement charpentée : tout d'abord, surprise et joie de recevoir enfin des nouvelles d'une nièce dont Bolivar lui avait appris l'existence en 1823 ; puis explications détaillées sur les onéreuses démarches vainement entreprises pour retrouver sa trace²⁸. Par une habile transition — la « négligence » de Flora et de sa mère —, Pio en arrive à l'essentiel : s'il veut bien admettre l'authenticité de l'acte de baptême qui, bien que non certifié par trois notaires conformément à l'obligation légale, établit Flora comme fille reconnue de Mariano, il conteste catégoriquement la qualité d'épouse légitime à Anne-Pierre. La précision juridique (« de nulle valeur aussi bien dans ce pays-là que dans toute la chrétienté »), la sévérité du jugement émis sur l'abbé de Roncelin qui « se dit respectable » mais s'est permis de « procéder à un semblable acte », le dédain dont il accable « l'insignifiance » des pièces produites, tout concourt à étouffer dans l'œuf, sans recours ni contestations possibles, les prétentions de la fille et de la mère. Si cette dernière apparaît dans l'acte de baptême comme épouse légitime, assène-t-il, c'est « par pure et simple bienséance » ; l'ambassadeur d'Espagne qui a mis les scellés sur les biens d'une personne décédée sans descendance légitime ne s'y est pas trompé. Enfin l'estocade : le fait que jamais Mariano, qui n'avait aucun secret pour son frère, n'ait mentionné son mariage dans ses lettres constitue la preuve ultime ; « convenons donc que vous n'êtes que la fille naturelle de mon frère, ce qui n'est pas une raison pour que vous soyez moins digne de ma considération et de ma tendre affection ». Et Pio de renchérir sur les protestations d'affection, qui ne coûtent rien : il aimera désormais Flora comme sa nièce chérie, mieux, comme sa propre fille.

En dernier point, Pio présente à sa nièce un rapport de gestion des biens laissés par Mariano : ce dernier lui avait confié les pleins pouvoirs, précise-t-il, « le 20 novembre 1801, par-devant le notaire royal de Notre-Dame de Begona, dans la Biscaye, M. J. Antonio Oleaga ». Les maigres fonds laissés par le défunt ont été absorbés

BRIGITTE KRULIC

Flora Tristan

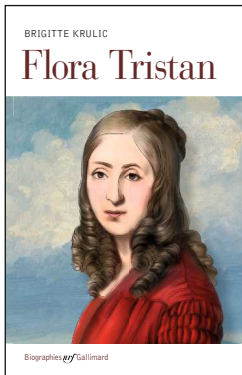
« Une drôle de bonne femme » pour Gauguin, son petit-fils ; « la cousine de Marx et la grand-mère du MLF » pour ses admirateurs de 68 ; une héroïne romantique pour André Breton : tout au long de sa courte vie, Flora Tristan (1803-1844) n'a cessé de brouiller les représentations convenues. Elle qui se voyait comme « un être à part » anticipe les sensibilités de notre époque. Née aux marges de la société, elle refuse très jeune de confiner son existence ; de cette marginalité même elle fera un étendard : la *Paria*, une « indignée » avant l'heure.

Cette biographie recompose l'itinéraire d'une femme intempestive qui bouscule ses contemporains en se risquant dans cette chasse gardée masculine qu'est l'espace public. Constituer la classe ouvrière, proclamer l'égalité des sexes, redéfinir le code amoureux en consacrant le principe du consentement explicite des femmes : voilà la mission qu'elle se donne. Inlassablement, elle prend la plume, s'aventure sur le terrain pour affronter le spectacle de la misère, au Pérou, en Angleterre et à travers la France, à la rencontre des prolétaires – compagnons du Tour de France, associations ouvrières, vétérans des insurrections de canuts... Flora Tristan, enfant du siècle des prophètes et des mages romantiques, transfère sur le peuple une sacralité créée par la Révolution.

L'originalité de celle qui se voyait en apôtre de l'égalité est d'avoir placé l'identité sexuelle au cœur de la question sociale, avec une netteté et une radicalité inédites. Elle se sentait appelée à « faire sonner le 89 des femmes » pour enfin pouvoir réaliser le 89 des ouvriers, et ainsi l'émancipation du genre humain.

Professeure des universités (Paris-Nanterre), Brigitte Krulic est l'auteure de plusieurs ouvrages consacrés aux courants d'idées au XIX^e siècle.





Flora Tristan
Brigitte Krulic

Cette édition électronique du livre
Flora Tristan de Brigitte Krulic
a été réalisée le 21 décembre 2021 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782072820229 - Numéro d'édition : 341465).
Code Sodis : U21092 - ISBN : 9782072820267.
Numéro d'édition : 341469.